Hc.
31.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

4607

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ANCIENS ORDRES DE

CHEVALERIE.

G. Nro 231

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

4607

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ANCIENS ORDRES DE CHEVALERIE.

G. No 231

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ANCIENS ORDRES DE CHEVALERIE,

INSTITUÉS DANS LES PAYS-BAS,

JACOB HERMENS'SCHE ORDENS-SAMMLUNG VILLA HERMENS IN GERRESHEIM 1873.

PAR

W. H. J. van WESTREENEN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE LITTÉRAIRE DE ZÉLANDE ET MEMBRE DE CELLE DE LEYDEN.

à LA HAYE,
CHEZ P. VAN DAALEN WETTERS.
MDCCCVII.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

KŒNIGL.
BIBLIOTHEK
ZU
DUSSELDORF

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

La récompense du mérite est le but principal, que les souverains se sont toujours proposé, en instituant des ordres de chevalerie. Peut-être en trouverait-on les traces même chez les anciens: l'ornement pectoral donné, par les magistrats ou les empereurs romains, à de grands capitaines (1), et l'anneau d'or, que portait un chevalier de cette nation (2), mais que reçut quelquefois un

(1) Alting, *notitia Germaniæ inferioris. p.* 35. donne la gravure du cénotaphe de Marcus Caelius, où ce romain est représenté avec un tel ornement.

On présume, que les médaillons d'or, sur tout ceux qui sont entourés, ont servi à cette fin. Voyez la *dissertation de* Bianchini, *saggi di dissertazione &c. nella accademia di Cortona. t.* 4. *p.* 235. *et* Eckhel, *Doctrina nnmorum veterum (prolegomena generalia). t.* 1. *p.* 51.

(2) Consultez touchant ces bagues, Kirchmann, *de annulis*, Kitchius, *de origine &c. annulorum aureorum*, ainsi que Petiscus, *Lexicon antiquitatum Romanorum.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

un ſimple ſoldat, comme un prix de vertu *(pretium virtutis)* (3), pourraient être conſidérés, en quelque façon, comme une décoration diſtinctive. En tout cas l'uſage des ordres de chevalerie est fort ancien: Charles Martel inſtitua celui de la *Genette* (4); les *Chevaliers de Malte* datent de la fin de l'onzième Siècle (5); les *Templiers*, également illustres par leur ſplendeur que par leur infortune (6), furent inſtitués environ l'an 1118; et l'ordre du *St. Sepulcre* remonte jusqu'au tems de l'empereur by-

(3) Montfaucon, *antiquité expliquée. t.* 3. *p.* 225.

(4) Selon pluſieurs auteurs, entre autres Moreri, *Dict. hiſt. art. ordres de Chevalerie;* mais Montfaucon n'en dit rien, dans ſes *Monumens de la Monarchie Françaiſe.*

(5) Voyez Vertot, *hist. des chevaliers de Malte. t.* 1. *p.* 43. *et ſuivans.*

(6) On connait l'hiſtoire des chevaliers de cet ordre, qui d'abord comblés d'honneurs et de richesſes furent enſuite perſecutés, accuſés, condamnés et exécutés comme des Scélérats.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

byzantin Isac Ange Comnene (7). Mais ausſi, depuis des Siècles reculés, notre patrie a vu former de pareilles corporations, et je me flatte, que peut-être il ne ſera pas déſagréable au public, de lui rappeler quelques notions à cet égard, dans un moment où il est dans l'attente de voir renouveller, après plus de trois Siècles et demi, un évenemeut ausſi ſolemnel.

l'Hiſtoire fait mention de quatre ordres de chevalerie, dont des anciens ſouverains de ces pays furent les fondateurs; celui de St Jacques, de St. Antoine, du Jardin et de la Toiſon d'Or.

Le premier de ces ordres, celui de St. Jacques, fut inſtitué l'an 1290, par Florent

(7) Qui régnait depuis l'an 1185 jusqu'à l'an 1195: ils prétendaient déduire leur origine de Conſtantin le Grand; mais le Marquis Maffei, dans une diſſertation publiée à ce ſujet, sous le titre *De fabula equestris ordinis Conſtantiniani. Tiguri* (*Paris*) 1712, a combattu ce ſystême, et démontré, que leur ſérie ne va au delà du régne de cet empereur.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

rent V, Comte *de Hollande*, selon Butkens (8), Boxhorn (9), Aubert le Mire (10) et d'autres auteurs qui les ont copiés (11): ils racontent que la décoration consistait dans un collier d'argent, orné de cinq coquilles et de la figure du saint; assurent que la distribution s'en fit dans la grande Salle de la cour à *la Haye* (12); et produisent même la liste des douze Chevaliers, qui, selon leur récit, en furent honorés, après avoir prêté le serment à Jean évêque d'*Utrecht*, et déposé leurs armes entre les mains

(8) *Annales de la maison de Lynden. p.* 91. et *preuves p.* 18.

(9) *Theatrum Hollandiæ, cap* 7. *p.* 62.

(10) *Donat. Belgic. Lib.* 2. *cap.* 134.

(11) Tels que Rouck, *nederlandsche Heraut*, van Leeuwen, *Batavia Illustrata &c.*

(12) C'est la salle au Palais Royal, l'ancien dépôt de chasse des Comtes; le monument le plus antique, le plus intéressant et le plus respectable de la résidence. Voyez à son égard la *description de la Haye au treisième Siècle*, que j'ai publié, en 1804, d'après une carte topographique fort ancienne, que je possède

mains du héraut (13); mais comme ce narré n'est fondé que sur l'extrait, que Butkens dit avoir reçu de *la Haye*, d' une charte intitulée le *Regître de l'ordre équestre de Hollande*, qu'il a été le premier écrivain qui en a parlé, que les autres n'ont fait que l'imiter, qu'au contraire les auteurs contemporains, tels que Melis Stoke, J. de Leyden &c. ne nous en apprennent rien, et que malgré les soins les plus assidus et les recherches les plus infatiguables de l'Archiviste du Royaume,

m.

(13) Thierry comte de Cleves.
Lambert Seigneur de Hamilton, ambassadeur du Roi *d'Ecosse*.
Godefroy Seigneur de Boecholt, Ambassadeur de *Westphalie*.
Henri comte de Henneberg, Ambassadeur de *Cologne*.
Thierry Seigneur de Brederode.
Jean Seigneur de Heusden.
Jean Seigneur d'Arckel.
Thierry Seigneur de Linden.
Otton Seigneur d'Asperen
Jacques Seigneur de Wassenaer.
Gysbert Seigneur d'Amstel.
et Hugues Seigneur de Vianen.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

m. H. van Wyn, ce prétendu diplome n'a pas été trouvé, (du moins jusqu'à présent,) parmi les archives de cet état, on est en droit de soupçonner, avec des écrivains érudits, la réalité de cet évenement : l'Historiographe Wagenaar, il est vrai, en parle d'une manière positive (14), mais sans alléguer aucune autre preuve, que celle que je viens de nommer; le savant m. van Wyn, dans ses *notes sur cette Histoire* (15), n'ose rien décider, et quand un homme aussi éclairé préfére de ne point s'expliquer, il n'y a rien de mieux, que de garder le silence.

On a cru quelquefois qu'il ne s'agissait que de l'élevation de quarante campagnards au rang des nobles, une des actions de Florent V, qui lui attirerent la haine des anciennes familles (16); qu'un écrivain, peu posterieur (17), a commé

(14) *Vaderlandsche Historie. t.* 3. *p.* 42.

(15) *Byvoegzels op de Vaderl. Hist. t.* 3. *p.* 21.

(16) *Wagennar, Vaderl. Hist. t.* 3. *p.* 70.

(17) *le clerc des pays-bas (Klerk der laage landen), p.* 162 *de sa Chronique.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

mémore; et dont le grand chroniqueur de *Hollande* (18) donne la relation; mais je ne puis désavouer, avec de Riemer (19), que les dates et d'autres circonſtances ne ſ'accordent point avec celles du récit de l'inſtitution de l'ordre de St. Jacques.

Albert de Bavière, comte de *Hollande* et chevalier de la Jarrétière (20), fut l'inſtituteur du ſecond de ces ordres, celui de St. Antoine; il le créa l'an 1382 (21), à

(18) *Diviſie Chronyk. div.* 19. *cap.* 21.

(19) *Beſchr. van 's Hage. t.* 1. *p.* 114.

(20) Edouard III, Roi *d'Angleterre*, fonda cet ordre, en 1349, par un motif de valeur ou de galanterie. voyez Moreri, *Dict. Hiſt. Art. Jarrétière.*

(21) *Donat. Belgic. Lib.* 2. *Cap.* 134. de Riemer, *Beſchr. van 's Hage. t.* 1. *p.* 116. *Vaderlandſche Chronyk* (*Leyden* 1784) *p.* 332. van Wyn, *byvoegzels op de Vaderl. Hist. t.* 3. *p.* 111. *note q.* ainſi que dans ſa *Diſſertation ſur les ſonnettes* (*Verhandeling over de bellen*), *inſérée dans le* 4*me vol. des Actes de l'Académie Littéraire de Leyden. p.* 19.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

à l'occasion d'une épidemie du feu volant ou de St. Antoine, qui régnait alors dans le Comté de *Hainaut* et les pays voisins, et contre laquelle on avait inventé pour rémede, la visitation d'une chapelle, dédiée à ce saint et située dans le bois de *Havré* près de *Mons* (22): on ignore le nombre et les noms de ceux qui en furent honorés, mais il est avéré qu'on n'y admettait que les personnes les plus distinguées, par leur naissance, leur valeur ou leur savoir. Un collier d'or, au bas duquel pendait un T, lettre initiale du nom de St. Antoine en flamant (Teunis), avec une petite clochette d'argent (23), en était la décoration (24).

La

(22) *Vaderlandsche Chronyk. p.* 232.

(23) Cet ornement était analogue au saint, dont la sonnette est un attribut inséparable, avec lequel il est toujours représenté. Maggius, *de tintinabulis, p.* 35, rapporte, que les moines de St. Antoine, en *Italie*, en portaient toujours.

(24) *Vaderlandsche Chronyk. p* 233. van Wyn, *Byvoegzels op de Vaderl. Hist. t.* 3. *p.* 111. *note q.* et *Verhandeling over de bellen. p.* 19.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

La belle miniature du précieux *Regître des Priviléges*, à l'ancienne chambre féodale de *Hollande* (25), où l'on voit m. P. Be-oosten Zween van Renesse, présentant ce même volume à Philippe le Bon, Duc de *Bourgogne*, que m. van Wyn, a fait graver dans ses *notes sur l'Histoire de* Wagenaar, et qu'il a accompagné d'une description exacte (26), offre la figure d'un chevalier de cet ordre, de la famille des Lannoys: ils avaient la coutûme d'entourer l'écusson de

(25) Ce manuscrit est un gros volume in folio, écrit en partie sur papier en partie sur vélin, et dans une relieure ancienne à fermoirs: il est intitulé, en mauvais latin, dans le gout du tems, *Remissorium sive Repertorium*, et contient, en deux livres, un regître ou inventaire de tous les Priviléges, Chartes &c. connus alors, et pour la plupart rélatifs à ces provinces, rassemblés et rédigés par m. P. Be-oosten Zween van Renisse (Renesse), entre l'an 1433 et 1449.

(26) *Byvoegzels op de Vaderl. Hist. t.* 3. *p.* 105.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de leurs armes du cordon de l'ordre (27), usage qui, dans la suite, devint plus général. Pour ce qui regarde la durée de cette corporation, il faut qu'elle ait encore existée après l'institution de la *Toison d'or*, puisque le *Regître des Priviléges*, qui contient la miniature que je viens de citer, fut composé entre l'an 1433 et 1449; et que Franc de Borsselen, qui mourut en 1470, en paraît décoré, dans son portrait, que l'on conserve au musée royal de tableaux à *la Haye*; mais il est remarquable et même étonnant, que l'infortunée Jacqueline de Bavière elle même, dans son portrait, qui sert de pendant à celui de son époux chéri, en soit pareillement ornée.

Il est moins facile de déterminer l'époque de l'institution de l'ordre du Jardin (Tune ou Twne), Wagenaar (28), sur la foi de Beka (29), avance que Guillaume VI, Duc

(27) *Vaderlandsche Chronyk. p.* 233.
(28) *Vaderlandsche Historie. t.* 3. *p.* 372.
(29) *p.* 324, *de l'édition augmentée.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Duc de *Bavière* et Comte *de Hollande*, le fit, en 1405, à l'occasion des siéges de la petite ville de *Gasperne*, et des fortresses de *Hagestein* et *Everstein* (30), qui dans ces malheureux tems de discorde, étaient des Seigneuries de Jean d'Arckel, chef du parti des *Kabeliauwschen* (31). Les troupes de l'évêque d'*Utrecht*, Fréderic de Blankenheim, allié de Bavière, assiégaient la dernière de ces places, et le Comte, en personne, les deux autres. Peu après le mois de Juin, on résolut enfin de les bloquer et de les environner d'une forte palissade, réunie par

(30) Dans les pays de *Hagestein* et d'*Arckel; Everstein*, situé sur le *Leck*, se rendit le 11 Dec. de cette année, *Gasperne* et *Hagestein* le 19, mais furent tous incendiés et saccagés, tellement qu'on n'en voit plus rien. Wagenaar, *Vaderl. Hist. p.* 373 *et* 374, ainsi que Kok, *Vaderlandsch Woordenboek*, *art. Everstein et Hagestein.*

(31) Fils d'Otton d'Arckel, et le dernier Seigneur d'*Arckel*, *Gornichem*, *Hagestein*, *Leerdam* &c. voyez Wagenaar, *Vaderl. Hist. t.* 3 *en plusieurs endroits.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

par des branches de ſaule et renforcée de terre (32).

La resſemblance d'un tel enclos, avec la décoration chevaleresque, portée par Guillaume VI, l'évêque Fréderic et d'autres gentilshommes affidés (33), conſistant dans un jardin, paliſſadé de la ſorte, a induit notre auteur et ſon garant à préſumer, que l'inſtitution ſ'en fit alors; mais m. van Wyn (34) prouve, que cette décoration existait déja du tems d'Albert, et il est donc vraiſemblable, que ce prince, et non ſon fils, en a été l'inſtituteur: ce ſavant commentateur produit l'extrait d'un compte du tréſorier général, où l'on voit, que le Duc Albert fit donner des jardins d'argent, en 1398, à quelques fri-

ſons

(32) Joan. a Leidis, *Chronic. Belgic. Lib.* 32. *Cap.* 4. Wagenaar, *Vaderl. Hiſt. t.* 3. *p.* 373. et van Hemert *Levensbeſchryving der Hollandſche Graaven. p.* 277.

(33) Wagenaar, *Vaderl. Hiſt. t.* 3. *p.* 373.

(34) *Naleezingen op de Vaderl. Hiſt. t.* 1. *p.* 198

fons, qui lui étaient devoués (35): il nous apprend ausſi, que Guillaume VI ſe trouvant en *Angleterre*, en 1390, du vivant de ſon père, et lorsqu 'il n' était que Comte d' Oistervant, reçut un jardin *de ſon ordre*, pour le donner au duc de Lancastre (36): Cette ex-

(35) *In den eerſten wtgegeuen ende betailt up ſinte Katherinen dach*, *Anº* XCVIII *Willem van den Couſter, bi myns heren beuelen van enen zilueren tuyn, die miin here him dede nemen, ende Foye van Dochem* (ainſi que dans les autres articles à Tyman Hopper, Gheryt Kaminga, Hero Heutinga, Claes Vroukyne, Albert le Bâtard &c) *voert gheuen, coste* XV *ſc.* (*escalins*). "*Extrait d'un compte du tréſorier, depuis le jour de tous les ſaints* 1398, *jusqu'à St. Victor* 1399; mais, par une faute d'impreſſion, on trouve dans l'ouvrage de m. van Wyn, l'année de 1390 aulieu de 1398, qui est la vraie date de la donation.

(36) *Item miin Here van Oiſtuand geleuert doe hi in Inghelant was in de Herſſle anº* XC *en tuyn van ſiinre oerdene die hi voert gaf den Hertoge van Lancast.* (*Lancastre*) *welc tuyn cost den Here van Gomeg.* (*Gomengies*) IIcXI *oude urn.* (*écus de France*). "*Extrait d'un compte du tréſorier, depuis Ste. Catherine* 1390, *jusqu'à Ste. Catherine* 1391; Il paraît ainſi, que de nouveau par un abus de l'imprimeur, on a noté dans l'ouvrage de m. van Wyn, l'année de 1391 aulieu 1390, comme la date du ſéjour de Guillaume VI en *Angleterre*.

2.

expresſion *de ſon ordre*, et le cas qn'on faiſait alors de cette décoration, m' autoriſe à lui accorder le titre *d'ordre de chevalerie.*

Le prix de CCXL écus de *France*, donné pour celle dont ce prince fut gratifié, fait ſoupçonner qu'elle était d'or, tandis que d'autres, qui ne coutaient que quelques escalins, étaient, ſelon toute probabilité, en argent (37) : il faut donc qu'on en ait eu de ces deux métaux, et cette différence du métal peut avoir tenu lieu des divers grades, de manière, que celles en or ont été conſidérées, peut être, comme des grandes — et celles en argent comme des petites croix; conjecture qui expliquerait en même tems l'énigme, que Florent van Tol, un des courtiſans, en avait deux (38).

Lorsque le Comte voulait en honorer des étrangers de diſtinction, (tels que les nobles polonais à la ſuite du Duc de Brieg, le couſin du grand prieur de *France* et le Duc de

(37) van Wyn, *Byvoegzels op de Vaderl. Hiſt. t.* 3. *p.* 77.

(38) van Wyn, *Byvoegzels. t.* 3. *p.* 78.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de Glocester,) il en dépouillait quelquefois ses gentilshommes, leur faisant faire pour lors de nouvelles décorations: Le même Florent van Tol, Florent van Boechorst, Guillaume le Bâtard, et d'autres l'ont éprouvé (39); mais ce qui est surtout une preuve manifeste des mœurs étranges de ces tems, et en particulier de celles du comte, c'est que, malgré l'estime dont jouissait alors cette corporation, Guillaume ne fit point de difficulté de donner son médaillon en nantissement (40); ayant perdu une somme au jeu de paume à *Stayeren*, il l'engagea (41), et une autre fois ses adversaires

(39) van Wyn, *Byvoegsels. t. 3. p. 77.*

(40) van Wyn, *naleezingen op de Vaderl. hist. t. 1 p. 199.*

(41) *Item.* — Loukin, *gegeuen — ende hi voert mede losen soude myns liefs heren tuyn, die, tot Staueren op een kaetspel verset was:* XXVI *vrx ene (écus de France). "Extrait d'un compte du trésorier de Hainaut, depuis le* 10 *Juin* 1398, *jusqu'au* 6 *Sept.* 1399. coté dans l'ouvrage de m. van Wyn, à l'endroit que je viens de citer.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

res le retinrent comme un gage de ſa dette au jeu (42).

Je ne puis me dispenſer d'obſerver encore, que l'allégorie *du Jardin Hollandais (Hollandſche Tuin)*, ſi connu parmi nous, tire ſon origine de la décoration de cet ordre, dont la figure à paſſé, non ſeulement ſur les ſceaux (43), mais auſſi ſur les monnoyes, les jetons et les médailles, frappées dans ces Provinces: dès les tems du Comte Guillaume VI, on y voit ſouvent, comme type, cet enclos emblématique, autour des armes du pays

(42) *Betalt* Wouter van Ghend *der vrouwen Joncheren van Cleue, ende* Hancel, *myns Heren Bottelgier van Hollant, die ſi miinen Here* (Oostervant) *afgewonnen hadden mit caetſen, ende ſi myns Heren tuyn daar voer te panden hilden* XL *Gelr. Gulden.*" *Extrait d'un compte du tréſorier de Hainaut, depuis le* 10 *Juin* 1398, *jusqu'au* 6 *Sept.* 1399. Dans les *naleezingen op de Vaderl. hiſt. par* m. van Wyn, *t.* 1. *p.* 199.

(43) Wagenaar, *Vaderl. hiſt. t.* 3. *p.* 373. van Wyn, *byvoegzels. t.* 3. *p.* 78. van Mieris, *Charterboek. t.* 4. *p.* 107.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

pays (44), d'un lion tenant cet écusson de ses griffes (45), ou bien d'une femme assise (46), également célébre sous le nom de *Vierge Hollandaise (Hollandsche Maagd)*.

Touchant l'ordre de la Toison d'Or, comme plusieurs savans ont traité de son histoire (47), et qu'ainsi elle est généralement connue, je n'en donnerai qu'un précis.

Philippe le Bon, Duc de *Bourgogne* et Comte de *Hollande*, l'institua à *Bruges*, le 11 Janvier 1430 (48), sous la protection de

(44) Comme sur un jeton de 1505. van Mieris, *historie der Nederl. Vorsten*, *t.* 2. *p.* 368.

(45) Tel que sur les monnoyes de Guillaume VI et de sa fille Jacqueline. van Alkemade, *goude en zilvere penningen der graaven van Holland. p.* 96 *et* 102.

(46) Entre autres sur un jeton de 1574. van Loon, *histoire métallique des Pays-bas. t.* 1. *p.* 172.

(47) Guichardin, Moreri et d'autres ont donné une liste suivie des chevaliers, Chifflet et Maurice les blasons de leurs armoiries.

(48) Selon le style ordinaire, ou 1429 selon celui de la cour, qui était alors en usage, et dont l'année commençait avec Pâque.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

de St. André, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal (49), s'en déclara le chef et distribua la décoration, consistant dans une toison d'or, pendue au bas d'un collier de ce métal, composé de fusils et de cailloux d'où sortent des étincelles de feu (50), et portant l'inscription, *pretium non vile laborum* (51).

Le nombre des chevaliers, qui, conformément

(49) Aegid. de Roya, *annales belgici. p.* 76. Wagenaar, *Vaderl. hist. t.* 3. *p.* 509. van Mieris, *hist. der Nederl. Vorsten. t.* 1. *p.* 41. van Hemert, *Levensbeschr. der Holtandsche Graaven. p.* 322. de Riemer, *Beschr. van 's Hage. t.* 1. *p.* 287. Moreri, *Dict. Hist. art. Toison d'Or.*

(50) Moreri, *Dict. Hist. art. Toison d'Or*; le portrait de Maximilien d'Autriche, dont Montfaucon, *monumens de la Monarchie Française. t.* 4. *p.* 59, donne la gravure, est décoré de ce collier; mais, hors des cérémonies, les chevaliers ne portent qu'une toison, attachée a un filet d'or ou un ruban de soye.

(51) van Leeuwen, *Batavia Illustrata. p.* 700.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ment à l'inſtitution primitive, était de vingt-quatre (52) ſans le chef, fut augmenté, jusqu'à

(52) Voici les noms des premiers ;

Guillaume de Vienne, *Seigneur de St. George et de Ste. Croix.*

Reynier Pot, Seigneur de *la Prugne* et de *la Roche-Noulay.*

Jean, Seigneur de *Roubaix* et de *Herſelles.*

Roland de Wtkercke, Seigneur de *Hemsrode* et de *Herſtruut.*

Antoine de Vergy, Comte de *Dampmartin*, Seigneur de *Champlite* et de *Rigney.*

David de Brimeu, Seigneur de *Ligny.*

Hue de Lannoy, Seigneur de *Santes.*

Jean, Seigneur de *Commines.*

Antoine de Toulonion, Seigneur de *Traves* et de *la Bastie.*

Pierre de Luxembourg, Comte de *St. Pol*, de *Converſan* et de *Brienne*, Seigneur *d'Enghien.*

Jean de la Trimouille, Seigneur de *Jonville.*

Guillebert de Lannoy, Seigneur de *Willerval* et de *Tronchiennes.*

Jean de Luxembourg, comte de *Ligney*, Seigneur de *Beaurevoir* et de *Bouhaing.*

Jaen

qu'à trente, lorsque le même duc dressa les statuts, en 1431 (53): depuis ils furent souvent convoqués; la 9ème assemblée, dans laquelle il nomma quatre nouveaux chevaliers, pour remplacer ceux qui étaient décédés, se tint à *la Haye*, dans l'église cathédrale de St. Jacques, le 4 Mai 1456; l'auteur de la grande chronique de *Hollande*,

a

Jean de Villers, Seigneur de *Lilleadam*.
Antoine, Seigneur de *Croy* et de *Renty*.
Florimont de Brimeu, Seigneur de *Massincourt*.
Robert, Seigneur de *Masmines*.
Jacques de Brimeu, Seigneur de *Grigny*.
Bodoin de Lannoy, Seigneur de *Molenbeis*.
Pierre de Beffroimont, Seigneur de *Charny*.
Philippe, Seigneur de *Ternant* et de *la Motte*.
Jean de Croy, Seigneur de *Tour sur Marne*.
Jean, Seigneur de *Crequi* et de *Canaples*.
et Jean de Neufchastel, Seigneur de *Montaigue*.

(53) van Leeuwen, *Batavia Illustr. p.* 700. de Riemer, *Beschr. van 's Hage. t.* 1. *p.* 287.

a conservé les détails de la magnificence avec laquelle elle fut tenue (54); et les armoiries de ceux qui furent alors les membres de cette illustre corporation (55), que l'on y voit encore

(54) *Divisie Chronyk. div.* 29. *cap.* 25. Copié par Goudhoeven, *Holl. Chron. p.* 469.

(55) Savoir, de

Guillebert de Lannoy, Seigneur de *Willerval* et de *Tronchiennes.*

Robert, Seigneur de *Masmines.*

Pierre de Beffroimont, Seigneur de *Charny.*

Simon Lalaing.

Jehan de Vergy, Seigneur de *Touvans* et de *Vigmary.*

Jehan Bastard de Luxembourg, Seigneur de *Haubourdin.*

Thibault, Seigneur de *Neufchatel.*

Charles, Duc *d'Orleans* et de *Vailloiz.*

Badot de Noyelle, Seigneur de *Casteau.*

Jehan, Seigneur de *Lannoy.*

Henri de Borsfele, Seigneur de *Veere.*

Dreu, Seigneur de *Comines.*

Jehan de Gavaro, Comte de *Arienne.*

Philippe, Seigneur de *Tervant* et de *la Motte. trespassez.*

Franc

core suspendues, conjointement avec celles de leur chef, sont les monumens de cette solemnité.

Charles le Hardi ordonna au 12ème chapître

Franc de Borsfele, Comte *d'Ostrevant.*
Don Alphons, Roi *d'Arragon* et de *Cecille.*
Hues de Lannoy, Seigneur de *Santes. trespassez.*
Antoine, Seigneur de *Croy* en de *Renti.*
Bodoin de Lannoy, Seigneur de *Molembeis.*
Jehan de Croy, Seigneur de *Tour sur Marne.*
Jehan, Seigneur de *Crequi* et de *Canaples.*
Jehan de Melun, Seignenr de *d'Autoing.*
Matthieu de Foiz, Comte de *Comminges. trespassez.*
Jacques de Lalaing, Seigneur de *Montagu.*
Charles de Bourgogne, Comte de *Charollois.*
Pedro de Cordona, Comte de *Golissenne, qui fust trouvé mort par ceux qui avoient la charge de luy porter l'ordre, à cette cause ne le receut point.*
Jehan, Seigneur de *Berdam.*
Jehan, Duc de *Cleve*, Comte de *la Marche.*

Reg-

pitre (56), à *Valenciennes*, en Mai 1473 (57), que les manteaux des chevaliers, qui d'abord n'étaient que de drap, feraient à l'avenir

Regnauld, Seigneur de *Brederode* et de *Vyanne*.

Jehan de Neufchatel, Seigneur *de Montaigu*.

Ces 30 armoiries, partagées en 2 parties, accompagnées chacune des armes de l'ordre et de la date de la convocation, font dispofées fur deux rangées de piliers, dans le chœur de l'égli fe: l'écusfon du chef, adosfé contre la 1ère colonne, fe distingue des autres par fa grandeur &c. On les trouve tous décrits et repréfentés dans de Riemer, *befchr. van s'Hage t.* 1. *p.* 289; le même auteur rapporte, que les 4 chevaliers décédés furent remplacés, par

Jean de Bourgogne, Comte *d'Eftampes*, Seignenr de *Dourdain*.

Antoine Bastard de Bourgogne, Comte de *la Roche* en *Ardenne*.

Adolphe de Cleves, Seigneur de *Ravefteiu*, et Jean de Coimbre, Prince *d'Antioche*, Régent du Royaume de *Cypre*.

(56) Chifletius, *Infignia gentilitia equitum ordinis velleris aurei. p.* 42.

(57) Van Mieris, *Hift. der Nederl. Vorften. t.* 1. *p.* 116.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

nir de velours cramoisi, doublés de satin blanc, avec un bord semé de fusils, de pierres, d'étincelles et de toisons, brodés en or, et que les habits de dessous, seraient pareillement de velours cramoisi; il voulut aussi, que le 2nd jour de l'assemblée ils en portassent de drap noir, avec des chaperons de même étoffe; enfin il régla qu' assistant le 3ème à l'office de la Ste Vierge ils seraient vêtus de robes de damas blanc, avec des chaperons de velours cramoisi (58).

Charles Quint, tenant le 18ème chapître, dans l'Eglise de Ste Gudule à *Bruxelles*, depuis le 26 jusqu'au 28 Oct. 1516, étendit le nombre des membres jusqu'à cinquante, sans y comprendre le chef (59).

Philippe II, qui, par l'abdication de son Père, en était devenu le grand maître, et avait été installé comme tel, à *Anvers*, dans la 22ème as-

(58) Moreri, *Dict. Hist. art. Toison d'Or.*

(59) Van Mieris, *Hist. der Nederl. Vorsten. t. 2. p. 36.* et Moreri, *Dict. Hist. art. Toison d'Or.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

asſemblée (60), le 30 Nov. 1556 (61), changea non ſeulement le costume du 2nd jour, dans le 23ème chapître à *Gand*, en 1559 (62); mais décreta auſſi, en 1572, que dès-lors le nombre des chevaliers ſerait illimité, et que le Roi d'*Espagne*, comme chef et ſouverain, pourrait conférer ce rang à qui il lui plairait, tandis que la nomination ſ'en fit auparavant dans les chapîtres, et à la pluralité des voix (63).

Lorsqu'enfin les *Pays-bas* ſe détacherent de la monarchie Espagnole, la grande Maîtriſe de cet ordre, a quitté ces provinces, pour ſ'établir en *Espagne*, dont les Rois jouiſſent ſucceſſivement de cette haute dignité.

Se-

(60) Chifletius, *inſignia gentilitia equitum ord. velleris aurei. p.* 121.

(61) van Mieris, *hiſt. der nederl. Vorsten. t.* 3. *p.* 395. et van Loon, *hiſt. métallique des Pays-bas. t.* 1. *p.* 11.

(62) Chifletius, *inſignia gentilitia equitum ord. velleris aurei. p.* 133.

(63) Moreri, *Dict. Hiſt. art. Toiſon d'Or*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Selon les ordonnances (64), un chancelier, (qui est toujours une personne ecclésiastique,) un trésorier, un greffier et un héraut d'armes, sont les officiers de cet ordre (65), dont les réglemens ont fixé de même, que les chevaliers ne pourraient être jugés, que par ceux qui sont revêtus de la même qualité (66).

On s'est efforcé à déviner le but de l'instituteur, en choisissant la toison d'or pour les ornemens et le nom de cette corporation; il y en a qui prétendent, que son attachement pour une dame de distinction à *Bruges*, qui portait un habit doublé de peau de mouton, en était la cause; d'autres que faisant allusion à la fertilité du pays, il avait pris pour embléme la toi-

(64) Dont on trouve quelques copies dans les cabinets des curieux: j'ai moi même le plaisir d'en posséder une, mais elle n'est que de 1568.

(65) Moreri, *Dict. Hist. art. Toison d'Or.*

(66) Les Comtes d'Egmond et de Hoorn tâcherent de faire valoir cette prérogative, lorsqu'ils furent arrêtés par ordre du Duc d'Albe, en 1567. van Loon, *Hist. métallique des Pays-bas. t.* 1. *p.* 100. et Wagenaar, *Vaderl. Hist. t.* 6. *p.* 249.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

toison d'or conquise par Jason, dont le nom contient les lettres initiales des cinq mois de récolte, Juillet, Août, Septembre, Octobre et Novembre, et d'autres enfin, qu' étant d'intention de faire une croisade à la *terre sainte*, il s'envisageait, dans ce futur voyage, comme un nouveau Jason (67); cette opinion me paraît la plus vraisemblable, et acquiert même quelque degré de probabilité, lorsqu'on considére, que le Duc Philippe, par un voeu qu'il fit à *Lille*, en 1453, s'engagea formellement à cette entreprise, que des guerres intestines lui empêcherent d'exécuter (68).

Après avoir parcourru l'histoire de ces différens ordres, je me crois obligé de m'arrêter un instant à une confrairie, qui, formée dans ce Royaume, existe encore, et dont les membres portent le titre de chevaliers de St. George-

(67) Rouck, *Nederlandsche heraut. p.* 185. et van Leeuwen, *Batavia illustrata. p.* 700.

(68) Wagenaar, *Vaderl. Hist. t.* 4. *p.* 74. Rouck, *Nederl. Heraut. p.* 185. et van Leeuwen, *Batavia illustrata. p.* 700.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ge: ils dérivent des anciens arbalétriers de ce nom, du vieux *Doelen* à *la Haye*, que non ſeulement Philippe II., en 1563, mais déja avant lui Guillaume de Bavière, en 1407, a favoriſé de certains priviléges, et qui, ſelon quelques auteurs, datent du tems de Florent V. Pendant les troubles des *Hoekſchen* et des *Kabeliauwſchen*, ils ſervirent les Comtes dans pluſieurs excurſions, en prenant le parti des premiers.

Leur corporation reçut enſuite plus de luſtre, et ils n'y admirent que des perſonnes de diſtinction; mais auſſi, en même tems, ils dégénérerent de leurs anciens uſages, et une fête, célébrée, de tems en tems, au même *Doelen*, le jonr de leur patron, à la nomination des nouveaux chevaliers, et terminée quelque fois par un feu d'artifice, remplaça leurs exercices à tirer de l'arc et de l'arbaléte, pour abattre le perroquet: c'est à de pareilles ſolemnités que les membres, qui ſans cela ne portent aucune marque diſtictive, ſont ornés de leur décoration, la figure de St. George, attachée à un ruban vert; et la banière de

la

la confrairie est arborée ce jour d'une des fenêtres du local (69).

En offrant ces feuilles au public, je ne prétends point apprendre à mès lecteurs quelque chose de nouveau, persuadé, que plusieurs d'eux en savent d'avantage, et je n'ai d'autre but, que de leur rappeler les tems passés dans la similitude des évenemens.

(69) De Riemer, *beschr. van 's Hage. t.* 2. *p.* 659. et *Le guide de la Haye. p.* 194.

à LA HAYE,
DE L'IMPRIMERIE DE
N. C. VAN DAALEN WETTERS.
MDCCCVII.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf